

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 31 MARS 2014

Objet : **ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DU PEIGNE ET DES PLASTIQUES D'OYONNAX**

Membres élus présents : MM BAILLY - BUGAUD - CAUCHOIS - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOVIN - FONTENAT - GINOT - GIREAU - GUDERZO - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM REY - VERNE - VOISIN

Intervention de M. Patrice FONTENAT, Vice-président Secrétaire

En 2013, l'AMPPO a lancé son projet "les Ateliers", inventaire du patrimoine industriel et artisanal d'Oyonnax et de sa région, en inventoriant une cinquantaine d'ateliers, présenté notamment au SPIDO et lors des journées du patrimoine à la Grande Vapeur en septembre. Le Bureau du 9 décembre 2012 avait accordé une subvention exceptionnelle de 2.000 €.

En 2014, l'AMPPO se propose de réaliser l'inventaire de cinquante ateliers supplémentaires, de présenter une exposition au centre culturel pour le grand public et d'éditer un livre album d'au moins cent ateliers.

Pour ce faire, l'AMPPO sollicite une subvention exceptionnelle de 2.500€ que le Bureau vous propose de lui attribuer.

Compte tenu de l'intérêt de cette opération pour la sauvegarde de l'histoire de la plasturgie, le Bureau décide de reconduire la subvention exceptionnelle de 2.000€.

L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président Secrétaire, donne son accord pour l'attribution d'une subvention de 2.000€ à l'Association des Amis du Musée du Peigne et des Plastiques d'Oyonnax.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	35
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président